

LICENCE MUSICOLOGIE

UFR LESLA - UNIVERSITÉ LYON 2



Le département de Musique et Musicologie a pour vocation de former des étudiants à la pratique musicale (formation à l'oreille et à l'écoute, écriture...), à la musicologie (histoire de la musique, analyse des langages musicaux, esthétique...) et à la création musicale. Situé au cœur de la ville, il offre aux étudiants la possibilité d'évoluer progressivement sur un campus dédié, dès la 1ère année de licence. L'équipe pédagogique du département les accompagne et les soutient dans la réalisation de leur projet professionnel tout au long de leur licence.

Un Coursus Aménagé (APEM : Année Préparatoire aux Etudes Musicales) est proposé aux étudiants qui ne posséderaient pas les attendus.

ATTENDUS :

Il est attendu des candidats :

- Une pratique régulière de la musique

Aucun niveau spécifique n'est requis, mais dès le 1er semestre, les étudiants participeront à des concerts et seront impliqués dans la réalisation de créations musicales personnelles.

- Des connaissances dans le domaine du langage musical

Le niveau attendu permet la lecture de partitions simples et le relevé de mélodies simples. L'intégration dans une Année Préparatoire aux Etudes Musicales (APEM) pourra être proposée aux étudiants ne possédant pas ces fondamentaux.

- Un intérêt pour la réflexion historique et esthétique

Il concernera aussi bien les arts en général que la musique en particulier.

- Des compétences en expression écrite et orale

DESCRIPTIF :

Les études de musicologie associent l'étude du langage musical, ainsi que sa pratique, à l'approche stylistique et esthétique des courants musicaux populaires et savants, d'hier et d'aujourd'hui. L'enseignement dispensé en licence vise à l'acquisition de connaissances historique, esthétique, technique (formation de l'oreille et de la voix, écriture et arrangement, analyse d'œuvres, MAO) et à expérimenter le fait musical (pratique chorale, orchestrale).

Depuis la rentrée universitaire de septembre 2022, la licence est spécifiquement nommée « Musique et musicologie » dès la L1. Les cours reposent:

- sur des enseignements musicologiques : axés sur l'histoire des arts et de la musique (du moyen-âge à l'époque actuelle), sur l'esthétique ...
- sur des TD (travaux dirigés) permettant :
 - o de développer des compétences techniques (formation musicale, écriture, analyse, pratique de l'harmonie clavier...)
 - o de développer des compétences de création avec des pratiques musicales en petits groupes
 - o de développer des compétences vocales (en chant choral ou en culture vocale) et de direction de groupes vocaux ou instrumentaux
- des modules de préprofessionnalisation : participation de l'étudiant.e à des situations améliorant sa connaissance des métiers et/ou de la formation
- des options telles que l'ensemble orchestral de l'université Lyon 2 et l'ensemble vocal

LES COURS DE LA 1ÈRE ANNÉE DE LICENCE DE MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

SEMESTRE 1

UE1.1 Techniques de la Musique 6 ects	TD	Écriture
	TD	Formation musicale
UE1.2 Pratiques musicales 6 ects	TD	Chant choral
	TD	1 enseignement au choix parmi : Atelier de pratique musicale
	CM	Ensemble vocal
	CM	Ensemble orchestral
UE1.3 Écoute et analyse de la musique 6 ect	TD	Genres, styles et formes de la musique
	CM	Organologie classique et moderne
UE1.4 Études musicologiques 6 ects	CM	Musiques populaires
	CM	Musique et Arts
UE1.5 Langues 3 ects	TD	Langue vivante 1
UE1.6 Accompagnement 3 ects	TD	Accompagnement

SEMESTRE 2

UE2.1 Techniques de la musique 5 ects	TD	Écriture
	TD	Formation musicale
UE2.2 Écoute et pratiques musicales 4 ects	TD	Genres, styles et formes de la musique
	CM	Chant choral
	TD	1 enseignement au choix parmi : Atelier de pratique musicale
	CM	Ensemble vocal
	CM	Ensemble orchestral
UE2.3 Études musicologiques 5 ects	CM	Musique baroque et classique
	CM	Ethnomusicologie et jazz
UE2.4 Musiques et arts 4 ects	CM	Musique et arts visuels
	CM	Musique et arts du spectacle
UE2.5 Complémentaire 6 ects	TD	2 enseignements au choix parmi : Enseignement d'ouverture, Langue Vivante 2, Sport.
UE2.6 Langues 3 ects	TD	Langue vivante 1
UE2.7 TIC 3 ects	TD	TIC

LICENCE AMENAGÉE DE MUSIQUE ET MUSICOLOGIE département de musique Lyon2 et CRR de Lyon :

Le rapprochement des deux établissements permet aux élèves de valider une licence de musicologie tout en continuant leurs études au conservatoire. Les temps d'enseignement sont partagés entre les deux structures. Les étudiants inscrits dans ce parcours reçoivent au conservatoire l'enseignement technique et spécialisé dès la 1ère année.

L'accès à cette licence est sur dossier d'admission puis concours. (voir flyer)

ET APRÈS LA LICENCE 1 ?

En L2, les étudiants poursuivent leur formation, avec, notamment, de nouveaux cours : d'Histoire de la musique, d'Esthétique, d'Analyse musicale...

En L3, les étudiants ont le choix entre trois parcours selon leur future orientation professionnelle :

- Parcours musique et enseignement
- Parcours musique et image
- Parcours musique et médiation

Les trois parcours sont conciliables avec le partenariat CRR.

ET APRÈS LES TROIS ANNÉES DE LICENCE ?

Le département de Musique et Musicologie a pour vocation de former les étudiants à la technique musicale (formation de l'oreille, écriture, pratique musicale), à la musicologie (histoire de la musique, analyse des langages musicaux, esthétique...) et à la création musicale.

La L3 permet déjà une première orientation, non définitive :

Le parcours « enseignement » de licence ouvre vers l'enseignement secondaire, l'animation en milieu scolaire, les métiers de la formation, de l'animation et de la médiation en milieu socio-culturel, professorat des écoles, concours de la fonction publique et de l'administration.

Le parcours « image » de licence ouvre aux métiers de la création artistique indépendante, de la direction ou de l'animation d'ensembles artistiques, en milieu d'enseignement spécialisé ou en milieu socio-culturel ; métiers de la musique à l'image, classes de composition spécialisées.

Le parcours « médiation » de licence ouvre aux métiers de la documentation spécialisée (médiathèques, institutions ou ensembles professionnels de musique), de la diffusion commerciale, de la production et de la communication (institutions musicales, festivals, ...), de la gestion de la musique (collectivités, associations...), de la recherche musicologique.

Les Masters du Département Musicologie et Musicologie de Lyon 2

MASTER MENTION MUSICOLOGIE

- Master musicologie - Musicologie fondamentale et appliquée (MFA)
- Master musicologie - Musiques appliquées aux arts visuels (MAAAV)
- Master musicologie - Musique appliquée aux projets de territoire (MAAPT)

MASTER MEEF – MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION



NOTES



Pour s'inscrire en Licence 1ère année :

PARCOURSUP - UNIVERSITE LUMIERE LYON 2 - ORIENTATION MUSICOLOGIE

Le Coursus Aménagé n'est pas mentionné sur Parcoursup :

il faut s'inscrire en L1.

Suite à la réunion de rentrée, un test de positionnement est organisé pour tous les étudiants ; il sera alors proposé à certains d'intégrer cette année préparatoire.

Pour en savoir plus :

lesla.univ-lyon2.fr Musique et musicologie parcours et formation

Suivez-nous sur TWITTER :

<https://twitter.com/MusicolYon2>

Université Lyon 2

UFR Lettres Sciences du Langage et Arts

Département Musique et Musicologie

3 rue Rachais 69003 LYON - 04 87 24 80 68 / 80 69